



Document d'informations clés

Objectif

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

Produit

FPS FCP Paluel-Marmont Co-Invest (le « Fonds ») Actions de classe A2 en EURO (les « Actions » ou « Actions LP »)

Initiateur du PRIIP : FundRock France AM

ISIN : FR001400FKB5

Devise : EUR

Nom de l'autorité compétente : L'Autorité des Marchés Financiers est chargée du contrôle de FundRock France AM en ce qui concerne ce document d'informations clés. FundRock France AM est agréé en France et réglementé par l'Autorité des Marchés Financiers.

Pour plus d'informations, veuillez contacter le Concepteur du PRIIP :

Site web de l'Initiateur du PRIIP : www.fundrock.com

Appelez le +33 (0)1 55 27 27 80 pour de plus amples informations

E-mail : France@FundRock.com

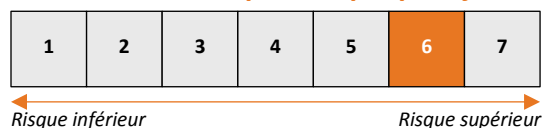
Ce document d'informations clés est valable à la date du 14 juin 2023

Vous êtes sur le point d'acheter un produit qui n'est pas simple et peut être difficile à comprendre.

En quoi consiste ce produit ?

Type	Le Fonds est un Fonds professionnel spécialisé français (<i>Fonds Professionnel Spécialisé – FCP</i>) constitué en vertu des lois de France en tant que fonds d'investissement professionnel spécialisé (<i>FIPS</i>); et est considéré comme un fonds d'investissement alternatif (« AIF »). Ce Fonds est soumis aux articles L.214-154 et seq. du Code monétaire et financier français. Le produit qui vous est proposé est constitué des Actions.
Durée :	Le Fonds a un terme initial de six ans à compter du dernier jour de souscription et ce terme peut être étendu par l'AIFM sur proposition du Conseiller en investissement du Fonds de jusqu'à quatre (4) périodes d'un (1) an, le terme maximal étant donc de dix (10) ans à compter du dernier jour de souscription. Le Concepteur du PRIIP ne peut pas résilier les Actions de manière unilatérale. Les Actions, le Fonds, le Fonds sous-jacents peuvent être dissous de manière anticipée et liquidés dans les cas prévus dans leurs prospectus et statuts respectifs.
Objectifs	Le Fonds a pour objectif principal : (i) d'investir dans le fonds ACI I (le « FPCI ACI I » ou le « Fonds sous-jacent »), un fonds professionnel de capital investissement géré par Andera Partners, société de gestion agréée par l'AMF sous le numéro GP02029 (l'« Enveloppe ACI I »), (ii) de co-investir aux côtés du FPCI ACI I, dans des sociétés intervenant sur les segments growth et buyout (l'« Enveloppe Co-Invest ») et (iii) d'investir sous forme de titres de capital ou de titres donnant accès au capital de sociétés de tous secteurs (l'« Enveloppe Directe »). L'Enveloppe Co-Invest et l'Enveloppe Directe représentent ensemble l'« Enveloppe Investissements ». L'ensemble des participations détenues indirectement au travers de l'Enveloppe ACI I, et directement ou indirectement au travers de l'Enveloppe Investissements sont ci-après dénommées « Sociétés Cibles ». Il est précisé que le Fonds visera une répartition d'investissement de quatre-vingts pour cent (80%) dans l'Enveloppe ACI I et vingt pour cent (20%) dans l'Enveloppe Investissements. Le FPCI ACI I a pour orientation principale d'investir les fonds reçus de ses souscripteurs en vue de la constitution d'un portefeuille diversifié de participations minoritaires dans des sociétés non cotées basées en Europe et à l'international, aux côtés de fonds de Private Equity de type buyout ou growth. Ces prises de participation sont réalisées dans le cadre d'opérations avec ou sans recours à l'effet de levier bancaire pour des montants initiaux compris, en principe, entre dix millions d'Euros (€ 10.000.000) et vingt millions d'Euros (€ 20.000.000) par Société du Portefeuille.
Investisseur prévu :	Les Actions LP peuvent uniquement être souscrites par les investisseurs indiqués dans le paragraphe VI de l'article L. 214-162-1 du Code monétaire et financier français ; et tout autre investisseur, sous réserve que la souscription ou l'acquisition sont réalisées en son nom et pour son compte par un prestataire de services d'investissements agissant dans le cadre d'un service d'investissement et de gestion d'actifs selon les conditions définies en article L. 533-13 I du Code monétaire et financier français et l'article 314-11 du Règlement général de l'AMF (les « Investisseurs qualifiés »). Les Actions LP sont conçues pour des Investisseurs qualifiés éligibles qui (i) ont une expérience et des connaissances théoriques suffisantes pour évaluer les risques de l'investissement dans des fonds propres privés ; (ii) sont capables de maintenir des investissements dans des fonds non liquides, fermés ; (iii) ont une perspective d'investissement à long terme et (iv) ont des ressources suffisantes pour pouvoir supporter les pertes pouvant résulter d'un investissement dans les Actions LP. Les Actions LP sont également conçues pour Tous autres investisseurs dès lors que la souscription ou l'acquisition est réalisée en leur nom et pour leur compte par un prestataire de services d'investissement agissant dans le cadre d'un service d'investissement de gestion de portefeuille, dans les conditions fixées au I de l'article L. 533-13 du CMF et à l'article 314-11 du règlement général de l'AMF. Les souscriptions des parts A2 se font pour un montant minimal de 100.000 euros.

Quels sont les risques et que puis-je obtenir en retour ?



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous gardez le produit pendant 7 ans. Vous ne pourrez pas sortir du produit avant l'échéance.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 6 sur 7, qui est une classe de risque élevée.

Ce produit est classé en catégorie 6 compte tenu d'un risque de perte en capital pouvant aller jusqu'à 100% du capital investi.

Vous ne pourrez pas sortir du produit avant échéance. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Si nous ne sommes pas en mesure de vous verser les sommes dues, vous pouvez perdre l'intégralité de votre investissement.

Scénarios de performance

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez. Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision. Le scénario de tensions montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Les scénarios présentés représentent des exemples basés sur les résultats du passé et sur certaines hypothèses. Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Investissement de 10 000 EUR. Durée de placement recommandée : 7 ans. Minimum : Il n'existe aucun rendement minimal garanti.

Scénario		Après une détention de 1 an	7 ans (période de détention minimale requise)
Scénario de tension	Ce que vous pourriez récupérer après coûts	8 425 EUR	6 574 EUR
	Rendement moyen par an	- 15.75 %	- 5.82 %
Scénario défavorable	Ce que vous pourriez récupérer après coûts	9 036 EUR	8 247 EUR
	Rendement moyen par an	- 9.64 %	- 2.71 %
Scénario intermédiaire	Ce que vous pourriez récupérer après coûts	9 874 EUR	13 741 EUR
	Rendement moyen par an	- 1.26 %	4.64 %
Scénario favorable	Ce que vous pourriez récupérer après coûts	10 465 EUR	16 418 EUR
	Rendement moyen par an	4.65 %	7.34 %

Ce tableau montre l'argent que vous pourriez récupérer au cours des 10 prochaines années, en fonction de différents scénarios, si vous investissez 10 000 EUR. Les scénarios montrés illustrent les possibles performances de votre investissement. Vous pouvez les comparer aux scénarios d'autres produits.

Que se passera-t-il si FundRock France AM S.A.S. ne peut pas vous payer ?

Les pertes ne sont pas couvertes par un programme de compensation ou de garantie pour les investisseurs. L'investisseur peut ne pas faire face à une perte financière due à une défaillance du Concepteur du PRIIP.

RBC Investors Services Bank France (le « Dépositaire ») remplira ses devoirs de bonne garde des actifs du Fonds. Dans le cas d'une insolvabilité du de l'Initiateur du PRIIP, les actifs du Fonds sous la garde du Dépositaire ne seront pas affectés. Cependant, dans le cas d'une insolvabilité du Dépositaire, ou de quelqu'un agissant en son nom, le Fonds peut subir une perte financière. Cependant, ce risque est atténué dans une certaine mesure par le fait que le Dépositaire est tenu par la loi et la réglementation de séparer ses propres actifs des actifs du Fonds. Le Dépositaire peut également être tenu responsable envers le Fond et les investisseurs pour toute perte découlant, entre autres, d'une négligence, fraude ou défaut intentionnel de remplir correctement ses obligations de la part du Dépositaire (sous réserve de certaines restrictions).

Que va me coûter mon investissement ?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement

Coûts au fil du temps

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles. Nous avons supposé :

- La première année, vous récupérerez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0 %). Pour les autres périodes de détention, nous avons supposé que le produit performe comme indiqué dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 EUR sont investis.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous encaissez au bout de 7 ans
Coûts totaux	2 710 EUR
Incidence des coûts annuels (*)	3.87 %

(*) Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 11.21 % avant déduction des coûts et de 7.34 % après cette déduction.

Composition des coûts*

Coûts ponctuels lors de l'entrée ou de la sortie		Si vous encaissez au bout de 7 ans
Coûts d'entrée	0,30% maximum du montant que vous payez en entrant dans cet investissement. Ces coûts sont déjà inclus dans le prix que vous payez.	30 EUR
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.	0 EUR
Coûts courants / récurrents		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	1,99% de la valeur de votre investissement par an. Ceci est basé sur des données de coûts estimés.	199 EUR
Frais de transaction	0,29% de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	29 EUR
Frais accessoires pris dans des conditions spécifiques		
Commissions de surperformance et carried interests	Impact du carried interest : 1,29 % de la valeur de votre investissement par an. Le montant réel variera selon le rendement de votre investissement.	129 EUR

* Les chiffres de Répartition des coûts ci-dessus sont basés sur des coûts estimés et par conséquent les coûts réellement payés par un investisseur peuvent différer, et même considérablement. Ces coûts sont montrés comme un pourcentage du Montant du capital souscrit du Fonds estimé à 30 millions d'euros, dont 15 millions d'euros en parts A2 (dont le montant minimum de souscription est de 100 000 euros). Les coûts représentent le taux moyen annuel attendu tout au long du cycle de vie du Fonds, estimé sur huit ans à compter de sa date finale de signature. Les coûts réels peuvent, en toute année donnée, excéder les montants ci-dessus. Il est attendu que le ratio coûts global moyen annuel soit supérieur pendant la première partie de la vie du Fonds. Le tableau ci-dessus ne comprend aucun frais de souscription qui pourrait être applicable ni aucun coût de rachat (le cas échéant). Les coûts récurrents n'incluent aucun coût de financement possible. Les autres coûts récurrents incluent des frais de gestion moyens calculés sur la base des différents taux de frais de gestion pendant la vie du Sous Fonds, et le cas échéant, selon un capital investi prévisionnel.

Combien de temps dois-je le garder et puis-je retirer mon argent de manière anticipée ?

Période de détention minimale recommandée : 7 ans

Le Fonds est un investissement fermé. Les investisseurs n'ont pas de droit de rachat de leur initiative pendant le terme du Fonds et la période de détention des Actions est fixe jusqu'à la fin du terme du Fonds comme décrit dans l'entrée « Terme » du présent DIC. Un investisseur peut transférer les Actions conformément aux conditions établies dans les prospectus et les statuts.

Comment puis-je porter réclamation ?

Si vous souhaitez porter réclamation, vous devez écrire au distributeur du Fonds ou à votre conseiller. Si vous n'avez pas de distributeur ou de conseiller, la réclamation doit être adressée par écrit au gestionnaire de fonds d'investissement alternatif du Fonds, en utilisant les coordonnées suivantes :

FundRock France AM
63 Avenue des Champs-Élysées
75008 Paris, France
+33 (0)1 55 27 27 80 – France@Fundrock.com

Autres informations pertinentes

Les informations contenues dans ce DIC sont complétées par les statuts et les prospectus, qui seront fournies aux investisseurs particuliers avant la souscription. De plus, le cas échéant, le dernier rapport annuel et la dernière valeur nette d'inventaire des Actions ainsi que les informations sur les performances historiques des Actions seront fournies aux investisseurs avant la souscription. D'autres informations et/ou documentations peuvent être obtenues, gratuitement, en français, auprès du concepteur du PRIIP. Le DIC est disponible sur le site web du Concepteur du PRIIP à l'adresse <https://fundinfo.fundrock.com>. Un exemplaire papier du DIC est disponible sur demande, gratuitement, auprès du concepteur du PRIIP.